

Collection rime avec passion

Julien LEPRIEUR

julien.leprieur@maine-libre.com

Pas besoin d'être une Rolls pour faire partie des véhicules de collection. Le point sur le manuel du collectionneur à l'occasion de la journée nationale du véhicule d'époque.

Le musée des 24 Heures a ouvert ses portes, hier, pour la 2^e journée nationale du véhicule d'époque. L'occasion de prouver que chacun peut trouver sa propre pièce de collection.

C'est quoi une collection ?

Qui dit collection dit ancienneté. Un véhicule entre dans ce statut quand il a plus de 30 ans. « *En France, sur 25 millions d'immatriculations, 800 000 véhicules font partie de cette catégorie. Et seulement 400 000 sont en état de rouler* », chiffre Francis Piquera, délégué régional de la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE).

Trouver son véhicule

Le véhicule de collection peut être une voiture mais également un deux-roues, un tracteur... « *Le choix est très personnel, lié à une nostalgie, le reflet d'une époque qui s'efface devant nous, une transmission familiale* » cite le délégué. Les collectionneurs français optent généralement pour la Traction avant Citroën, la 4 CV Renault, la 2 CV ou encore les Peugeot 403 ou 404.

Penser à la carte grise de collection
Réservée aux véhicules de loisirs,

cette carte valide le statut un peu unique du véhicule. « *La carte grise de collection n'est pas obligatoire, prévient Francis Piquera, mais le contrôle technique devra s'effectuer tous les deux ans.* » Ce document permet aussi de rouler avec les plaques d'immatriculation carrées sur fond noir d'époque. Plus esthétique et plus typique.

Collection ne signifie pas pognon « *Les véhicules d'exception font partie des véhicules de collection comme Jaguar mais des voitures populaires entrent aussi dans cette catégorie* », assure Francis Piquera. Il cite notamment la 2 CV ou la 4 CV Renault dont les premiers prototypes avaient été développés secrètement sous l'Occupation.

Le budget n'est pas nécessairement élevé. « *Aujourd'hui, on peut démarrer à 4 000 €. Une Vespa des années 60 est l'exemple type d'un premier type de collection.* »

Appréhender les contraintes

La restauration du véhicule est sans conteste la contrainte numéro 1. La priorité est, selon Francis Piquera, de « *s'organiser pour s'en servir* ».

La corrosion des circuits, les caoutchoucs qui vieillissent ou les fuites d'huile sont les problèmes courants entrevus par les propriétaires de vieilles bagnoles. « *Tous les deux ou trois mois, il faut faire au moins dix ou quinze bornes* », conseille le délégué régional.

Apprécier et profiter

La mesure des 80 km/h sur les routes secondaires annoncée pour le 1^{er} juillet n'importunera pas les conducteurs de voitures anciennes. Car au volant d'une vieille voiture, le conducteur retrouve « *le charme du temps où l'on partait en balade sur les petites routes de campagne.* » Dans un 2 CV ou une Jaguar, certains retrouvent le goût de redécouvrir la France et ses villages.



Musée des 24 Heures, hier. La Renault 4 CV - celle-ci date de 1950 - fait partie des voitures de collection les plus courantes dans les garages français selon Francis Piquera, délégué régional de la FFVE. Photo ML